

L'Institut du Travail et la DIRECCTE ACAL
ont le plaisir de vous convier
à une matinée d'information

**Quelles réformes pour les Prud'hommes ?
Une analyse empirique des litiges salariaux**

Présentation de Jean-Christian Tisserand
Doctorant en économie au CRESE, Université de Franche-Comté

Discutants :

Fabienne Tournadre, Maître de conférences en économie à l'Institut du travail de Strasbourg
Philippe Grangier, Maître de conférences en droit à l'Institut du travail de Strasbourg
et Avocat au barreau de Strasbourg

Le **mardi 21 juin 2016**, de 9h à 12h
Auditorium de la MISHA
(*Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace*)
Allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg

Renseignements et inscription : Tiphaine Garat, tiphaine.garat@unistra.fr, 03 68 85 83 25
Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles

Résumé :

Cette matinée d'information s'articule autour d'une présentation d'une partie des travaux de Jean-Christian Tisserand, doctorant en économie au CRESE Université de Franche-Comté. Les travaux que ce jeune chercheur nous présente portent sur les propositions de réformes du fonctionnement des Prud'hommes (reprises en partie dans les lois Macron et El Khomri). Jean-Christian Tisserand étudie en particulier les effets de l'introduction de plafonds d'indemnisation sur les sommes versées aux salariés. Ces résultats s'appuient sur l'étude d'un ensemble de licenciements jugés sans cause réelle et sérieuse par le conseil des prud'hommes de Besançon. Consécutivement à cela, il abordera l'analyse économique des mesures visant à faciliter le licenciement et présentera un état des lieux de la législation du travail en vigueur dans les différents pays de l'OCDE.

Deux enseignants-chercheurs de l'Institut du Travail / Université de Strasbourg, Philippe Grangier (Maître de conférences en droit social et avocat) et Fabienne Tournadre (Maître de conférences en Economie) ouvriront la discussion.